

# l'ECHO

## d'Oupeye

Mensuel  
d'information  
de la Commune  
d'Oupeye

E D I T O R I A L

Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Ce serait peu de dire que Oupeye est une commune sportive ! Si nombre de villes et communes le proclament à grand renfort de communiqués, ici à Oupeye on s'active et....on le prouve !

L'année qui vient de s'écouler l'a encore démontré à suffisance. Au-delà du nombre toujours croissant de manifestations organisées, c'est aussi à une diversification des activités à laquelle nous avons assisté en 2009.

A Oupeye, pas d'élitisme dans le sport! Le vaste panel d'activités proposées s'adresse aux jeunes, aux moins jeunes mais aussi aux personnes handicapées. A ce titre, précisément, nous voudrions entamer cet éditorial en rappelant la tenue, en octobre dernier, d'une compétition qui nous tient particulièrement à cœur, à savoir la Finale de l'European Handbike. Cette compétition, pratiquée par des personnes à mobilité réduite, a ainsi réuni sur le territoire communal des participants venus de pas moins de 20 pays européens. Il s'agit d'ailleurs de la plus importante manifestation du genre en Belgique ! Une compétition très spectaculaire demandant à ceux qui la pratiquent un courage et une dextérité hors normes. Il faut savoir que les Handbikes peuvent atteindre des vitesses de 40 km/h sur le «plat» et plus de 70 en descente !

Sans rentrer dans le détail de la longue liste des manifestations sportives qui se sont tenues à Oupeye en 2009, soulignons dans le domaine de l'athlétisme, la tenue à Hermée des désormais traditionnelles «Boucles du Djâle» qui ont vu la participation de



plus de 500 athlètes. Le succès de l'édition 2010 qui a eu lieu ce 20 mars fut tout aussi remarquable.

Dans une autre discipline, celle du triathlon, on aura également vécu des moments palpitants avec l'organisation du triathlon «Herstal-Oupeye».

Des disciplines moins traditionnelles ont aussi été mises à l'honneur au cours de l'année écoulée. Par exemple, le Street Basket, initiation à l'attention des 6 - 18 ans. Cette superbe séance fût dispensée par un entraîneur et un joueur de Division I de Liège Basket, à la satisfaction des dizaines de jeunes participants.

Enfin, rappelons cette extraordinaire soirée organisée le 28 novembre 2009 au hall omnisport d'Oupeye, toute entière dévouée au «noble art».

Pour une première dans l'univers de la

boxe, Oupeye s'est montrée à la hauteur en mettant sur pied une compétition de toute grande classe. C'est d'ailleurs un jeune bassi-mosan, Stéphane Jamoye, qui aura retenu toute l'attention du public en conquérant le titre de Champion de l'U.E. des poids-coqs.

Ces quelques lignes en forme de bilan plus que positif ne nous autorisent cependant pas à nous reposer sur nos lauriers ! L'année 2010 a déjà bien commencé et verra de nouveau son lot de grands évènements. L'Echevinat des Sports a, en outre, déjà concocté un programme des plus complets concernant les indispensables activités à l'attention de nos plus jeunes concitoyens telles que les camps sportifs de vacances (Carnaval, Pâques, vacances d'été, ...). Pour les inscriptions, soyez vigilants aux agendas et annonces qui seront publiés dans votre Echo d'Oupeye.

**Hubert SMEYERS**  
Echevin des Sports

**Mauro LENZINI**  
Député - Bourgmestre

N°327 - AVRIL 2010

Mensuel d'information édité  
par le Collège communal  
de la Commune d'Oupeye  
rue des Ecoles, 4  
4684 Oupeye-Haccourt  
35, avenue Reine Elisabeth,  
4684 Oupeye-Haccourt  
Dépôt: bureau d'Oupeye



## Conseil communal du jeudi 25 février 2010

Réuni sous la présidence de M. LENZINI, Député-Bourgmestre, le Conseil adopte plusieurs arrêtés de police puis apporte un amendement au subside de compensation pour les charges énergétiques à l'asbl Sportive Haccourtoise.

### Primes aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie.

Le Conseil unanime décide de prolonger son règlement en fonction des primes accordées par la Région wallonne.

### Dégâts d'hiver 2008-2009.

Suite à l'hiver rigoureux que nous avons connu, les travaux initiaux prévus pour la rue de Hermalle imposent une réfection plus importante pour un montant estimé à 13.860,55€ TVAC. Le Conseil approuve à l'unanimité ce marché de travaux complémentaires.

### Achat d'un portique de manutention pour l'épandeu sableuse.

Le Conseil unanime prend connaissance de la décision du Collège d'achat d'un portique de manutention pour une épan-

deuse sableuse, en raison de l'hiver précococ.

### Résidence Tollet, ILLA et bâtiment administratif.

Le Conseil décide à l'unanimité de conclure 3 conventions avec le CPAS relatives à la coordination - réalisation confiée à un membre du service technique communal pour les bâtiments de la résidence Tollet, ILLA et bâtiment administratif pour des travaux de remplacement de châssis de fenêtres et de portes dans le cadre du plan UREBA du CPAS.

### ALG.

Travaux d'extension du réseau ALG, le Conseil unanime prend connaissance des extensions réalisées dans le courant de l'année 2009.

### Enseignement communal

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un emploi supplémentaire à mi-temps du 18 janvier 2010 jusqu'au 30 juin 2010 dans les écoles maternelles Jules Brouwir et Vivegnis Centre.

### Construction d'une nouvelle voirie dans un lotissement à Vivegnis.

Le Conseil marque son accord unanime sur le permis d'urbanisme permettant la création d'une nouvelle voirie dans le lotissement des rues Marie Monard, Joseph Wauters et de la Paix à Vivegnis.

### Milieu d'accueil de la petite enfance dans un lotissement à Vivegnis.

Le Conseil adopte les termes d'une convention de prêt à usage portant sur la mise à disposition de la commune pour une durée de 20 ans à titre gratuit d'une surface bâtie de ± 100m<sup>2</sup> qui sera utilisée pour la création d'un lien d'accueil à la petite enfance (approbation des groupes PS et CDH, abstention des groupes MR et ECOLO).

### Questions orales.

M. JEHAES, Conseiller Ecolo, à propos de la prolongation de contrat d'un agent administratif.

Mme HENQUET-MAGNEE, Conseillère MR, à propos de la plateforme multimodale.

## Communiqués de police :

- Chiens dangereux : nouvelle réglementation.

Après décision du Conseil de police, le Conseil communal d'Oupeye a adopté une ordonnance visant à éviter les catastrophes impliquant des chiens réputés dangereux. En conséquence, les citoyens sont invités à prendre plusieurs précautions, dans l'intérêt de tous.

**3 catégories** de chiens : selon la race, des obligations plus ou moins sévères sont prévues.

Catégorie 1 : American Staffordshire terrier, Bull terrier, English terrier (Staffordshire bull-terrier), Pitbull terrier.

Catégorie 2 : Akita inu, Band dog, Doberman, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Mastiff (toute origine), Mâtin brésilien, Ridgeback rhodésien, Rottweiler, Tosa inu.

Catégorie 3 : les chiens n'appartenant pas aux catégories 1 et 2.

3 obligations fondamentales (pour tous) :

- être en ordre de vaccination, puce ou tatouage,
- tenir son chien en laisse,
- ne pas utiliser un chien pour incommoder ou provoquer la population.

Pour les chiens des deux premières catégories, il est en outre obligatoire :

- de munir le chien d'une muselière (non blindée) ;
- d'avoir contracté une assurance en responsabilité civile ;
- de déclarer son chien au service *Population de la commune où l'intégralité du règlement peut être consultée* (rue des Ecoles, 4 à Haccourt).

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'acquisition d'un chien de la première catégorie est interdite. De la même manière, ceux qui possèdent un chien de la catégorie 1 ou ceux qui souhaitent acquérir un chien de la catégorie 2 sont tenus de délimiter leur jardin d'une clôture de 2 mètres renforcée à sa base.

**Le non respect de la présente ordonnance est passible d'une amende administrative.**

Pour tous renseignements utiles, vous pouvez contacter le Commissaire J. DE GRAEF - 04 374 89 40.

## • Enregistrement des systèmes d'alarme

Les habitants qui disposent d'un système d'alarme qui n'est pas raccordé à un central d'alarme disposent de 4 mois supplémentaires (jusqu'au 01/07/2010) pour l'enregistrer.

En outre, le SPF Intérieur examine actuellement les possibilités d'enregistrement par téléphone en cas des problèmes avec l'enregistrement en ligne. Cette option est toutefois encore en phase de développement.

Pour toute information pratique sur l'enregistrement en ligne : [www.police-on-web.be](http://www.police-on-web.be). En cas de problèmes techniques liés à l'enregistrement : 078 15 03 12 (option 4). Toutes les infos utiles : [www.besafe.be](http://www.besafe.be) (rubrique publications).

**J. DE GRAEF**  
Dirigeant du poste local d'Oupeye

**M. LENZINI**  
Député-Bourgmestre

## Séjour au Floréal de Nieupoort du lundi 24 mai au mercredi 2 juin 2010. A l'attention des pré-pensionnés et pensionnés de notre commune

### DEMANDE DE PARTICIPATION AU SEJOUR A LA COTE BELGE EN 2010

Bulletin à renvoyer **avant le 26 avril 2010** au Service des Affaires Sociales,  
(A l'attention de Madame D. LABARBE)  
Rue du Roi Albert 127 à 4680 OUPEYE Tél. : 04/278.52.02.

Je soussigné : NOM : (en majuscules)..... Prénom : .....  
date de naissance : ..... n° de téléphone : .....  
domicile : rue : ..... n° : .....  
code postal : ..... commune : .....  
titulaire d'un brevet de pension, ou de survie   
bénéficiaire d'une pré-pension :

Je serai accompagné(e) : **Marquez d'une croix la case correspondante**  
de mon épouse(x)   
de ma (mon) compagne(on) vivant sous le même toit.   
NOM : (en majuscules) : ..... Prénom : .....  
date de naissance : .....

Mon épouse(x), ma (mon) compagne(on) :  
1. est sans profession   
2. exerce une profession   
3. bénéficie d'une allocation de chômage ou de maladie invalidité   
4. est pré-pensionné(e)   
5. est pensionné(e)

**Concerne uniquement les isolés** : Donnez ci-dessous les références de la personne, avec qui de commun accord, vous êtes disposé à partager le logement de vacances.

#### ATTENTION !

La personne concernée doit également remplir un bulletin d'inscription  
Pour les personnes seules un supplément single de 112,50€ pour le séjour sera facturé.

NOM : ..... Prénom : .....  
domicile : rue ..... n° ..... commune : .....

### TARIF 2010

	Catégories de personnes et revenus imposables de 2008	Coût du séjour par personne	A cocher svpl ↓
1	Isolés + 14 575 €	480 €	<input type="checkbox"/>
2	Ménages + 19 413 €	480 €	<input type="checkbox"/>
3	Isolés entre 11 660€ et 14 575 €	255 €	<input type="checkbox"/>
4	Ménages entre 14 575€ et 19 413 €	255 €	<input type="checkbox"/>
5	Isolés - 11 660 €	198 €	<input type="checkbox"/>
6	Ménages - 14 575 €	198 €	<input type="checkbox"/>
7	Personnes extérieures à l'entité	602 €	<input type="checkbox"/>

Pour les catégories de personnes correspondant au 3, 4, 5 et 6 l'avertissement extrait de rôle doit **absolument être fourni**.

Le Service des Affaires Sociales, reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Antoine NIVARD**  
Conseiller provincial  
Echevin des Affaires sociales

**Mauro LENZINI**  
Député-Bourgmestre

## Communiqué de l'Echevinat de l'Environnement

### Se promener à Oupeye tout au long des sentiers balisés

Avec le retour du printemps, nous vous invitons à parcourir les circuits pédestres (chemins balisés) et cyclables de notre commune.

Vous savez certainement que grâce à la précieuse collaboration du groupe de bénévoles « Sentiers », des panneaux didactiques et du mobilier ont été installés le long des 14 promenades pédestres d'Oupeye.

Nous vous rappelons que le tracé de toutes ces promenades figure sur le dépliant des rues et des promenades d'Oupeye distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres des habitants d'Oupeye en décembre 2009.

Une brochure décrivant et commentant dans le détail l'ensemble de ces promenades est également disponible

- à l'Administration Communale d'Oupeye, au service Accueil (Relations publiques) 4, rue des Ecoles à 4684 - Haccourt,
- à l'Echevinat de l'Environnement, 35, rue sur les Vignes à 4680 Oupeye,
- à l'Office du Tourisme de la Basse-Meuse, rue des Béguines, 7 à 4600 Visé.

Prix de vente de 10€.

Pour que chacun puisse profiter pleinement de ces coins de détente, nous rappelons aux propriétaires de nos amis les chiens qu'ils sont tenus de les tenir en laisse et d'être équipé du matériel nécessaire pour récupérer leurs excréments.

Nous demandons également à l'ensemble des promeneurs de ne pas jeter leurs déchets (papiers, canettes, ...) le long de nos chemins et sentiers.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'ores et déjà de belles balades sur le territoire de notre commune.

**Antoine NIVARD**  
Conseiller provincial  
Echevin de l'Environnement

**Mauro LENZINI**  
Député-Bourgmestre

## Etat civil du mois de février 2010

### NAISSANCES

MOMBEEK Ayrton à Houtain  
LESTI Luca à Oupeye  
CAVEDON Enzo à Vivegnis  
STASSEN Matthias à Houtain  
BLEUS Noémie à Oupeye  
WERNIMONT Alyssa à Vivegnis  
ANTOINE Anaëlle à Oupeye  
SAMSON Rosalie à Hermalle  
COLSON Noah à Hermée  
BOTTY Lucas à Haccourt  
ZAHAF Zakaria à Haccourt  
GODARD Corentin à Haccourt  
AGIRMAN Asmin à Oupeye  
OZYURT Ishak à Oupeye  
KRZEWINSKI Sara à Haccourt  
OPDELOCHT Lily à Oupeye  
HAMLINCOURT Kilyan à Vivegnis  
GRAAS Maxime à Heure  
IWASCHKO Hugo à Haccourt  
LIBON Maylis à Vivegnis  
BOCHUS Alex à Houtain  
ZOIS Clara à Oupeye

DANTROU Yanis à Haccourt  
GEDIK Ayaz à Vivegnis  
LAZZARI Manuel à Hermée

### MARIAGES

SUPARMAN Sonny (Hermalle) et ALKENOVA Togzhan (Pepinster)  
DETHIER Charles (Haccourt) et VARDAKAS Maria (Haccourt)

### DÉCÈS

FREDERIX Marie, 88 ans, vve de Henri LEPOT, Houtain (décédée à Juprelle)  
MOUREAU Léon, 90 ans, époux de Léa COLLIGNON, Vivegnis (décédé à Herstal)  
FYON Maurice, 84 ans, Vivegnis (décédé à Herstal)  
MONCHABLON Damien, 71 ans, célibataire, Houtain  
BONSANG Marie, 88 ans, vve de Henri MARCHAL, Hermalle  
CALMANT Hélène, 86 ans, vve de Amédée FEYTONS, Oupeye  
PALMISANO Alexandre, 81 ans, Haccourt  
DUMONT Monique, 69 ans, épouse de

Herman CRENIER, Hermée  
BRAUN Anna, 86 ans, vve de Hadelin JEUKENS, Haccourt  
BRITTE Léonard, 85 ans, époux de Christiane THOMAS, Vivegnis  
FRESON Jean, 77 ans, Heure  
FRANCK Claude, 64 ans, époux de Georgette CORNET, Houtain  
BLAS Claude, 53 ans, célibataire, Hermée (décédé à Liège)  
POTMANS Jeanne, 97 ans, célibataire, Oupeye  
WAGEMANS Simone, 81 ans, vve de Alfons GEERTS, Heure  
GIERAERTS Paula, 80 ans, vve de Dmytro FEDASZ, Oupeye  
GERARDY Jeanne, 85 ans, vve de Gaston ROYER, Oupeye  
ORBAN Suzanne, 87 ans, vve de Marcel DECERF, Haccourt (décédée à Liège)  
BLESER Maurice, 83 ans, vf de Paula GODFRIN, Houtain (décédé à Liège)

### Une nouvelle action du C.P.A.S. dans le cadre du plan de cohésion sociale. Y'A PAS D'ÂGE

Vous avez 65 ans ou plus.

Vous aimez ou avez envie de découvrir le cinéma, le théâtre, les expositions, les musées, l'artisanat, la lecture..., les rencontres avec des enfants.



Vous avez envie de renouer ou de maintenir des liens sociaux.

Le projet « Y'a pas d'âge » pourrait vous intéresser.

Mis en place par le C.P.A.S., dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de notre commune, son objectif est d'entretenir le tissu social via l'organisation d'animations répondant aux besoins et envies des personnes de 65 ans et plus.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter nos animatrices, Muriel et Lindsay au 04/264 35 89 ou au 0497/447 149 entre 14 et 16 heures.

Après avoir déterminé vos centres d'intérêts, elles organiseront des activités sur mesure.

**Christian Biémar**  
Président du CPAS

### Les cérémonies du mois de février 2010



100ème anniversaire de Mme BRONSART Marguerite d'Oupeye



Noces d'or de M. et Mme Franjo BOSIC – Iva CURIC de Vivegnis

# Oupeye en images

## 8 mars : Journée de la Femme.

A cette occasion, Arlette LIBEN, Echevine de la Santé a mis à l'honneur les dames bénévoles de l'ONE lors d'un goûter bien sympathique. Il faut savoir qu'un bon nombre d'entre elles accueille depuis plus de 20 ans les nourrissons, leur maman et parfois leur papa aux consultations de l'ONE. Outre l'accueil, elles apportent leur aide dans les animations d'éducation à la santé et de soutien à la parentalité, actions qui font partie d'un projet développé dans chacune des consultations ONE de notre commune. Lieux et horaires des consultations ONE : [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be) - vie pratique - ONE.



## Elmore D enflamme le Château !

Le premier concert blues de la saison a mis à l'honneur un artiste hors-norme ! Un artiste de chez-nous, un authentique bassi-mosan (Oupéyen) doublé d'un bluesman d'exception. Elmore D. -puisque c'est de lui qu'il s'agit- a livré le 20 mars dernier un véritable concert d'anthologie dans la salle des spectacle du château. Fidèle au blues « pre-war » qui le caractérise, Elmore D a ainsi, près de 2 heures durant, revisité son répertoire original -en wallon dans le texte- accompagné d'un big band international au mieux de sa forme.



## Inauguration Rue Pierre Tasset



Une cérémonie d'hommage à Monsieur Pierre TASET, Bourgmestre d'Oupeye de 1983 à 1998 s'est déroulée au cœur de l'ancienne commune d'Oupeye. Après avoir dévoilé la plaque commémorative de circonstance, le Conseil communal au grand complet, Madame TASET, accompagnée de sa famille et des amis proches de cette grande personnalité oupéyenne, se sont retrouvés dans la salle du Conseil du Château d'Oupeye pour un vin d'honneur traditionnel, tout empreint d'émotion et de discrétion.



## Plan de cohésion sociale d'Oupeye

Sur proposition de M. Irwin GUCKEL, Echevin de la Jeunesse et de l'Instruction publique, Oupeye a adhéré au Plan de cohésion sociale (PCS) et a ainsi obtenu un subside régional de 141.000 euros annuels. Le PCS s'efforce de promouvoir l'exercice de 6 droits fondamentaux de compétences régionales.

A savoir, le droit à :

- un revenu digne ;
- la protection de la santé, à l'aide sociale et médicale ;
- un logement décent et à un environnement sain ;
- un travail ;
- la formation ;
- l'épanouissement culturel et social.

Ces 6 droits sont coordonnés au sein de 4 axes :

- l'insertion socioprofessionnelle ;
- l'accès à un logement décent ;
- l'accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Dans le cadre de cet appel à projet, la commune d'Oupeye a d'ores et déjà procédé à l'engagement d'un coordinateur de projets et à l'acquisition d'un nouveau véhicule utilisé par le coordinateur ainsi que par la Maison de Quartier de Vivegnis. Ce véhicule est adapté au transport de personnes et d'enfants en particulier.

Tout renseignement complémentaire quant à la mise en place du Plan de cohésion sociale peut être obtenu auprès de Monsieur Arnaud Di Mascia, Chef de Projet, Echevinat de la Jeunesse, au 04 278 52 02.



## Hermalle : marché hebdomadaire et brocante à nouveau réunis !

Rendez-vous le vendredi 2 avril à Hermalle-sous-Argenteau pour le marché hebdomadaire et la 2ème édition de la brocante mensuelle ! La brocante retrouvera son pittoresque bord de Meuse pour le plus grand plaisir des amateurs de chine. Bien entendu, les commerçants, installés sur la place arborée du village vous proposeront leurs meilleurs produits

Une animation musicale (folk et accordéon) égayera le site dès 17h pendant que nous prendrons le verre de l'amitié.

### Infos pratiques :

- Emplacements gratuits
- Marché hebdomadaire tous les vendredis de 15h à 19h30 sur la place du village
- Brocante extérieure mensuelle sur le halage tous les 1ers vendredis du mois de 10h à 16h avec déballage à partir de 8h.

Infos et inscriptions : 04/ 240 55 53 - F. SAMEDI - developpementlocal@oupeye.be

S. FILLOT

M. LENZINI

Echevin du Développement local et du Tourisme Député-Bourgmestre

## Nouvelle formule à Hermalle-sous-Argenteau

A partir du vendredi 2 avril 2010

Emplacements gratuits  
Parking aisé

<p style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">MARCHÉ</p> <p>sur la place de l'église tous les vendredis de 15h à 19h30 Installation à partir de 13h30</p>	<p style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">BROCANTE</p> <p>en bord de Meuse tous les premiers vendredis du mois (d'avril à octobre) de 10h à 16h Déballage à partir de 8h</p>
---	--



Accessibilité :  
E25 Sortie n°3  
Hermalle-Sous-Argenteau

Ed. responsable - Serge FILLOT, Echevin du Développement Local et du Tourisme, rue Sur les Vignes 35, 4680 OUPEYE

ECHEVINAT DU  
DEVELOPPEMENT LOCAL  
DE LA COMMUNE D'OUPEYE  
www.oupeye.be

Pour tout renseignement :  
F. SAMEDI : 04/240 55 53  
developpementlocal@oupeye.be



Ne pas jeter sur la voie publique

## Communications

### Communiqué de la Croix-Rouge d'Oupeye

Les prochaines collectes de sang auront lieu :  
le jeudi 1er avril : Hermée, de 17h30 à 20h.  
le mardi 6 avril : Houtain et Heure, de 17h30 à 19h30 ;  
le vendredi 30 avril : Haccourt, de 17h à 19h30.

### Invitation aux voyages...

#### La Besace Oupeye vous invite...

Samedi 1er mai : La Moselle, Cochem et le "Château de la Belle au Bois dormant".  
Rens. et insc. : Besace Oupeye, rue Michel, 112 - Haccourt  
- 04 379 22 16 - besace.oupeye@scarlet.be.

### Calendrier des collectes d'encombrants

**Lundi 14 juin** : Hermée ; Heure - **Mardi 15 juin** : Haccourt ; Houtain - **Mercredi 16 juin** : Oupeye - **Jeudi 17 juin** : Vivegnis ; Hermalle - Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 4 juin 2010 à 12h dernier délai (04.256.92.41).

Attention ! Une participation aux frais de 15€ doit **OBLIGATOIREMENT** nous parvenir au plus tard, le **vendredi 4 juin** sur le compte en banque communal 091-0004414-78.

En effet, pour répondre à l'imposition de l'Arrêté du Gouvernement Wallon (mars 2008) visant à atteindre un taux de 100% du « coût-vérité », un montant de 15€ est réclamé pour chaque demande (2m<sup>3</sup> maximum).

### Avis à nos annonceurs

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de mai 2010, de faire parvenir leurs projets de textes au service des Relations Publiques, à l'attention de Madame DIET, rue des Ecoles, 4 - 4684 HACCOURT (tél : 04 374 94 44 - fax : 04 379 47 33 - relations.publiques@oupeye.be) pour le mardi 6 avril 2010 au plus tard. Nous les remercions d'avance de bien vouloir veiller à synthétiser - AU MAXIMUM - les textes de leurs annonces.

## COMMUNIQUÉ D'HUBERT SMEYERS, ECHEVIN DES SPORTS ET THIERRY TASSET, PRÉSIDENT ASBL SPORTIVE HACCOURTOISE

**La piscine de Haccourt vous accueille** : du mardi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h30 à 19h ; le dimanche de 9h à 13h. Tél : 04 374 07 23 - 04 379 48 56.

Dimanche 4 avril : **Oupeye** : courses cyclistes. Org. et rend. : Espoir Cycliste Vigneron : 04 264 16 05.

Samedi 17 avril : **Oupeye** : salle polyvalente, rue du Roi Albert : « Invitation à la danse ». PAF : 5€ - 1 boisson offerte. Org. et rend. : l'Arlequin - 0477 604 535.

La prochaine session de **Start To Run** qui comprendra encore le 5 km et aussi le 8-10 km débutera le **17 avril 2010** au complexe sportif de Haccourt. Infos et inscriptions : starttorunhaccourt@hotmail.com ou 0498 458 311.

### Les Archers du Coq Mosan

Savez-vous qu'il existe dans votre commune un cercle de tir à l'arc ? Pas besoin de matériel, celui du club est à votre disposition. Intéressé ? Rendez-vous sur notre site [www.acm-oupeye.be](http://www.acm-oupeye.be) ou venez nous rencontrer lors de nos entraînements à la salle du Refuge d'Aaz à Hermée - les lundis et jeudis entre 19h30 et 21h30.

## COMMUNIQUE D'ARLETTE LIBEN-DECKERS, ECHEVINE DE LA CULTURE ET PAUL ERNOUX PRESIDENT DE L'ASBL CHATEAU D'OUPEYE



ESPACE  
CULTURE  
OUPEYE

TOUR DU CHÂTEAU  
EXPOSITION DES PEINTURES ACRYLIQUES  
DE BERNARD VERMOTE

Un regard sensible et original sur le monde de l'enfance.  
Du 16 au 25 avril  
Expo ouverte les samedis et dimanches de 14h à 18h



### A LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

#### ● Le vendredi 2 avril dès 20h

#### LUDOTHEQUE "D'ENTREE DE JEUX"

SOIREE JEUX pour ados et adultes - Gratuit

#### ● Le 1er mercredi du mois (7 avril) de 10h à 11h ACCUEIL DES ENFANTS DE 18-36 MOIS

Découverte de l'espace ludo et livres pour tout-petits

#### ● Le jeudi 8 avril de 9h à 16h

#### ANIMATION POUR ENFANTS 8-12 ans

Thème: "Fais comme l'oiseau" Découverte nature du Hemlot.  
Réservation indispensable. Coût: 10 €

#### ● CONFERENCES: JE LIS DANS MA COMMUNE

#### Vendredi 16 avril à 20h:

Christel BLONDEAU: "Des Africains en Basse-Meuse, pourquoi ?"

#### Mercredi 21 avril à 20h:

S. NEKRASSOFF et M.N. RENSON: " En quête des légendes de nos villages"

#### Jeudi 22 avril à 20h:

Caroline VALENTINY: "Le jour où ma tête est tombée dans un trou"

**Renseignements:** Bibliothèque communale d'Oupeye

Tél: 04/248.13.05 - e-mail: biblio.oupeye@skynet.be



Le dimanche 18 avril  
à 15h

### Le Dimanche des P'tits Loups

"LA SORCIERE DU PLACARD AUX BALAIS"

PRESENTE PAR LA COMPAGNIE PATATRA PESTAK

Pour enfants à partir de 3 ans.

Maquillage pour enfants avant et après les séances.

P.A.F: adultes: 5 € - enfants: 4 € - Art.27: 1,25 €

réservations souhaitées au 04/264.58.00



### BLUES AU CHATEAU

Le samedi 22 mai à 20 h

Ray SCHINNERY (USA, New York)

Entrée: 16 € prévente: 13 € - Art.27: 1,25 €

réservations au 04/264.58.00



Contacts et renseignements: Echevinat de la Culture,  
rue du Roi Albert, 127 - 4680 Oupeye. Tél: 04/264.58.00 - Site: [www.oupeyeculture.be](http://www.oupeyeculture.be)

## Agenda culturel du mois d'avril 2010

- Jeudi 1er avril : **Hermalle** : cercle Saint-Lambert : 20h : conférence «Au pays de la Loire» par Léonard Zimmerman. Org. et rens. : Centre Culturel du Cercle Saint-Lambert – 04 374 29 59.
- Lundi 5 avril : **Vivegnis** : Chasse aux cocognes. Org. et rens. : Les Robaleus – 04 264 06 02.
- Vendredi 9 avril : **Oupeye** : Formation Word 2003-2007 – Open Office Writer 3.1 – compatibilité totale – mise en page... Org. et rens. : Groupe Méga Giga ASBL – 0475 861 461 (également le 23/04).
- Samedi 10 avril : **Hermée** : 19h : Salle du Refuge d'Aaz : soirée Oberbayern. Entrée gratuite. Souper choucroute : 9,99€/personne. Ambiance assurée par l'orchestre oberbayern de Lou Ferty. Org. et rens. : Hocus Pocus – [www.hocuspocushermee.be](http://www.hocuspocushermee.be).
- Dimanche 11 avril : 20h : concert vocal des « University of the Philippines Singing Ambassadors ». Entrée : 8€ - rens. : 04 278 04 17 (après 18h) avec la participation de la Chorale AMALGAM de Haccourt.
- Mardi 13 avril : **Oupeye** : Château : conférence «Inde, le crépuscule du tigre» par M. Lerat et Mme Delaunois. Org. et rens. : Cercle Culturel Marcel de Lincé – 04 248 36 47.
- Vendredi 16 et samedi 17 avril : **Hermalle** : grande fête d'unité scout. Org. et rens. : Unité scout et guide de Hermalle – 0497 111 437.
- Dimanche 18 avril : **Oupeye** : Château : de 8h30 à 12h30 : réunion philatélique. Org. et rens. : La Diligence – 0498 290 024.
- Mercredi 21 avril : **Oupeye** : ateliers du Château : 19h30 : « Le magnétisme ». Org. : Cercle de Radiesthésie d'Oupeye. A partir du 2 mai 2010 : **Hermalle** : expositions : « Deux héros de bandes dessinées en 1914-1918 : Falkenberg et Victor Sackville » et « La femme pendant la seconde guerre dans nos régions ». Ouvert le 2 mai, les mercredis de 13h30 à 17h30, le 17 mai et sur rendez-vous au 0474 466 482 (Pirson André). Organisation : Maison du Souvenir d'Oupeye.
- Samedi 8 mai 2010 dès 21h, Bal en l'honneur de Guy Goessens, animé par l'orchestre de Christian Pastore and his friends - Cercle St Lambert (Hermalle) - Entrée libre - Invitation à toute la population - Réservation souhaitée au 0486/09.84.69 ou 0495/24.09.87"

## Télévie

Le 10 avril : au Cercle Saint-Nicolas de Vivegnis : un repas du terroir (frites et boulettes) et une animation karaoké sont au programme de cette soirée de clôture de la marche de Mme THIEL (Mamy gaufres).



### TÉLÉVIE HACCOURT – 16-17 ET 18 AVRIL 2010

Cercle Saint-Hubert. Objectif : 100000 boutons vendus au profit du Télévie.

**Vendredi** : soirée Country de 20h à 1h (2 groupes en alternance).

**Samedi** : 14h : balade moto (avec le MCP Kurgans).

Inscriptions : 5€, à partir de 13h30.

Vente de gaufres dans les rues du village. 14h à 16h : le Géant Macraï et ses macraïes. 16h à 18h : Union 80.

De 15h à 16h30 : démonstration de danse par Let's Dance.

De 18h30 à 20h : ZB. De 20h30 à 24h : Vi Pous.

**Dimanche** : 15h à 17h30 : démonstration combat médiéval. 14h :

Méga Dance. 15h30 : démonstration de judo. 16h : Dance Crew. De

17h à 21h : Friends. 21h : Amicalement Vôtre.

Grande tombola : sculpture de Lambert Rocour, ballons et maillots du Standard et d'Anderlecht et autres lots.

Durant les 3 jours : restauration Boulets – Frites, servi dans la salle ou à emporter. Entrée gratuite. Avec le soutien de la Commune d'Oupeye.

## LIGNE 50 – HERSTAL – VIVEGNIS – HACCOURT

En plus de la navette organisée par le TEC, entre la cité du Wérihet et la place communale à Vivegnis, le bus de la Mobilité de la Commune d'Oupeye est à votre disposition sur rendez-vous.

Inscription obligatoire le jour précédant la demande du transport.

TARIF moins de 12 ans et plus de 65 ans : gratuit;  
1,60€ le trajet ou 12€ le carnet de 10 voyages.

Renseignement et inscription : 078 15 46 00

# Inscription de vos enfants en 1<sup>ère</sup> secondaire

**Le décret inscription** organise les modalités à respecter afin d'inscrire votre enfant dans une école secondaire. Il concerne les enfants qui entreront en première année secondaire lors de la rentrée scolaire de septembre 2010, autrement dit les futurs élèves titulaires du C.E.B. (Certificat d'Etudes de Base).

**Comment s'inscrire ?** : Au plus tard le 2 avril, les directions des écoles primaires vous fourniront en mains propres un **formulaire unique d'inscription** contre accusé de réception. Des envois par recommandés seront effectués pour les parents qui n'ont pas pu rencontrer la direction de l'école.

Ce formulaire comprend deux volets. C'est sur le premier volet que vous pourrez indiquer l'école qui rencontre votre première préférence. Il comprend, en outre, un second volet (confidentiel celui-là) sur lequel vous pourrez indiquer jusqu'à 9 écoles de votre choix par ordre décroissant de préférence (au cas où il n'y aurait plus de places dans l'école du premier choix). Vous déposerez le formulaire dans l'école de votre 1<sup>er</sup> choix. Le volet confidentiel ne sera pas consulté par l'école du premier choix mais par la Commission Interréseaux des Inscriptions (CIRI).

**Quand s'inscrire ?** : Le 26 avril débute la période des inscriptions en première année commune de l'enseignement secondaire. Du 26 avril au 7 mai, vous pourrez déposer le formulaire dans votre école de premier choix. Durant cette période l'ordre chronologique des demandes n'a pas d'importance. Vous pouvez donc disposer de ces deux semaines librement. A partir du 10 mai, les demandes seront enregistrées selon l'ordre chronologique.

A l'issue de ce délai (26 avril->7 mai), la majorité des enfants seront inscrits (95%) de manière ferme et définitive.

Du 10 au 14 mai, il sera procédé à un classement des élèves pour les écoles où il y aurait plus de demandes que de places disponibles,

Car en effet, deux cas de figure peuvent se présenter :

Si le nombre de demandes d'inscription est inférieur au nombre de places que l'école peut attribuer, tous les élèves qui ont déposé une demande d'inscription dans cette école y **sont définitivement inscrits**.

**C'est le cas de la majorité (95%) des écoles !**

Si par contre, il y a trop de demandes d'inscription par rapport aux places que l'école peut attribuer, l'école devra alors procéder au classement des élèves. Ce classement vous sera expliqué plus en détail dans la documentation que l'école vous remettra.

Du 17 au 28 mai, dès que les écoles auront transmis les infos à la CIRI, celle-ci se chargera d'optimiser les préférences des parents, c'est-à-dire de les rapprocher le plus possible de leur premier choix, s'il n'a pu être satisfait.

Le 4 juin au plus tard, tous les parents seront informés de la situation de leur enfant : des écoles dans lesquelles il est en ordre utile ou le cas échéant de celles dans lesquelles il est en liste d'attente.

De plus amples informations vous seront fournies par la direction de l'école primaire de votre enfant.

Renseignements également disponible sur [www.inscription.cfwb.be](http://www.inscription.cfwb.be) ou au numéro vert suivant 0800/188.55.

**Irwin GUCKEL**  
Echevin de l'Instruction publique

**Mauro LENZINI**  
Député-Bourgmestre

## EMPLOI

### Le plan d'embauche win-win.

Dans le cadre des mesures de crise, le Gouvernement fédéral vient de lancer un nouveau plan d'embauche en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ce plan, appelé « plan d'embauche win-win » représente, en période de crise, un atout permettant au demandeur d'emploi de faciliter sa (ré)insertion sur le marché du travail.

Cette mission de l'ONEM est relayée auprès du public oupéyen par l'Agence Locale pour l'Emploi d'Oupeye. En effet, l'ALE convoque les demandeurs d'emploi à une séance d'information, afin de leur remettre la carte activa win-win. Parallèlement, elle contacte les employeurs d'Oupeye pour promouvoir cette nouvelle mesure.

Vous êtes demandeur d'emploi ou employeur et avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 04/256 92 65 - 67.

### Avis aux travailleurs ALE.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, des changements sont d'application dans le nombre d'heures de prestation mensuelle, le nombre d'heures à prester par mois calendrier dépend du type d'utilisateur et de la nature de l'activité.

Un exemple de saison, les activités de jardinage chez le particulier peuvent être exécutées jusqu'à concurrence de 70 heures par mois, elles peuvent aussi être combinées à d'autres activités. Toutefois vous pouvez effectuer maximum 630 heures par année civile.

Pour plus d'information veuillez contacter l'ALE au 04/256 92 65.



**Pour l'ALE**  
**La Présidente**  
**Christine CAMBRESY**